

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE :
SURVEILLANT DE BAINNADE

MISSION GENERALE DU POSTE :

L'agent est placé sous l'autorité du Directeur du centre nautique, chef de service qui lui notifie ses missions. Il doit par ses différentes missions apporter un service de qualité et de sécurité maximum auprès des usagers qui fréquentent l'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer la surveillance du public en présence d'un BEESAN (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation), sauf dérogation préfectorale et toute autre demande auprès du public qui entre dans le cadre de ses fonctions.

Assurer le sauvetage et mettre en pratique les gestes de premiers secours et de réanimation.

Appliquer les procédures d'interventions destinées à assurer la sécurité des utilisateurs (notamment le POSS).

Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur.

Contrôle de Sécurité:

Vérification quotidienne

- Bouteilles d'oxygène
- Qualité des résultats d'analyses de l'eau (notifiés dans le cahier des charges)
- Sécurité des bassins avant l'ouverture
- Bon fonctionnement des issues de secours
- Sécurité des grilles de fonds des bassins
- Rangement du matériel afin d'optimiser la sécurité dans le local
- Fonctionnement du téléphone et du micro d'appel

Vérification hebdomadaire

- Contenu de l'armoire de l'infirmerie, le cas échéant l'éducateur doit passer une commande qu'il notifiera sur la main courante
- Nettoyage et désinfection du local MNS et de l'infirmerie
- Vérification de la bonne fixation des grilles de recyclage

CES MISSIONS SONT SUSCEPTIBLES D'EVOLUER SELON LES NECESSITES DE SERVICE

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS (connaissances)

- Connaissance de l'environnement institutionnel et de l'organisation de la structure
- Connaître la réglementation des activités aquatiques
- Connaître les règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements
- Connaissance de la motricité humaine
- Connaître et appliquer le POSS, le règlement intérieur de l'établissement

SAVOIR - FAIRE (compétences)

- Savoir faire les analyses de l'eau
- Savoir rédiger un cahier de transmission
- Contrôler l'application des règles de sécurité

SAVOIR - ETRE (comportement)

- Sens de l'accueil et du service public
- Sens de la pédagogie, patience, disponibilité
- Rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie, esprit d'initiative
- Bonne condition physique

FORMATIONS/QUALIFICATION

Titulaire du BNSSA

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes :

- Le directeur du centre nautique
- Le chef de bassin
- Les collègues du centre nautique

Externes :

- Les usagers

CONDITIONS D'EXERCICE /HORAIRES

Horaires décalés selon un planning. Du lundi au dimanche et jour fériés (amplitude horaire de 8h00 à 21h15 selon les jours).

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Matériels : matériel pédagogique, et de secours, matériel de sonorisation et de communication.

SPECIFICITES/ PENIBILITE/HYGIENE ET SECURITE

Pénibilité : Travail en horaires décalés, soirée, week-end. Environnement chaud et humide, chloré et bruyant.

Hygiène et sécurité : normes concernant les établissements recevant du public

- Formation et/ou recyclage PSE1 et dans le domaine du sport.
- Port de tenue de travail adaptée (maillot de bain, tee-shirt, short, chaussures antidérapantes)

SIGNATURES

L'agent

Le responsable hiérarchique

Date :

Date :